

25 février 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BAC MAJESTIC

(Eurolist)

Par courrier du 21 février 2008, la société civile JLD Filmdistribution (1) (1, rue Alfred de Vigny, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 février 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BAC MAJESTIC et ne plus détenir aucune action BAC MAJESTIC.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession à la société Millimages d'un bloc de 3 532 975 actions BAC MAJESTIC.

(1) Société détenue à 100% par Jean et Anne-Laure Labadie.